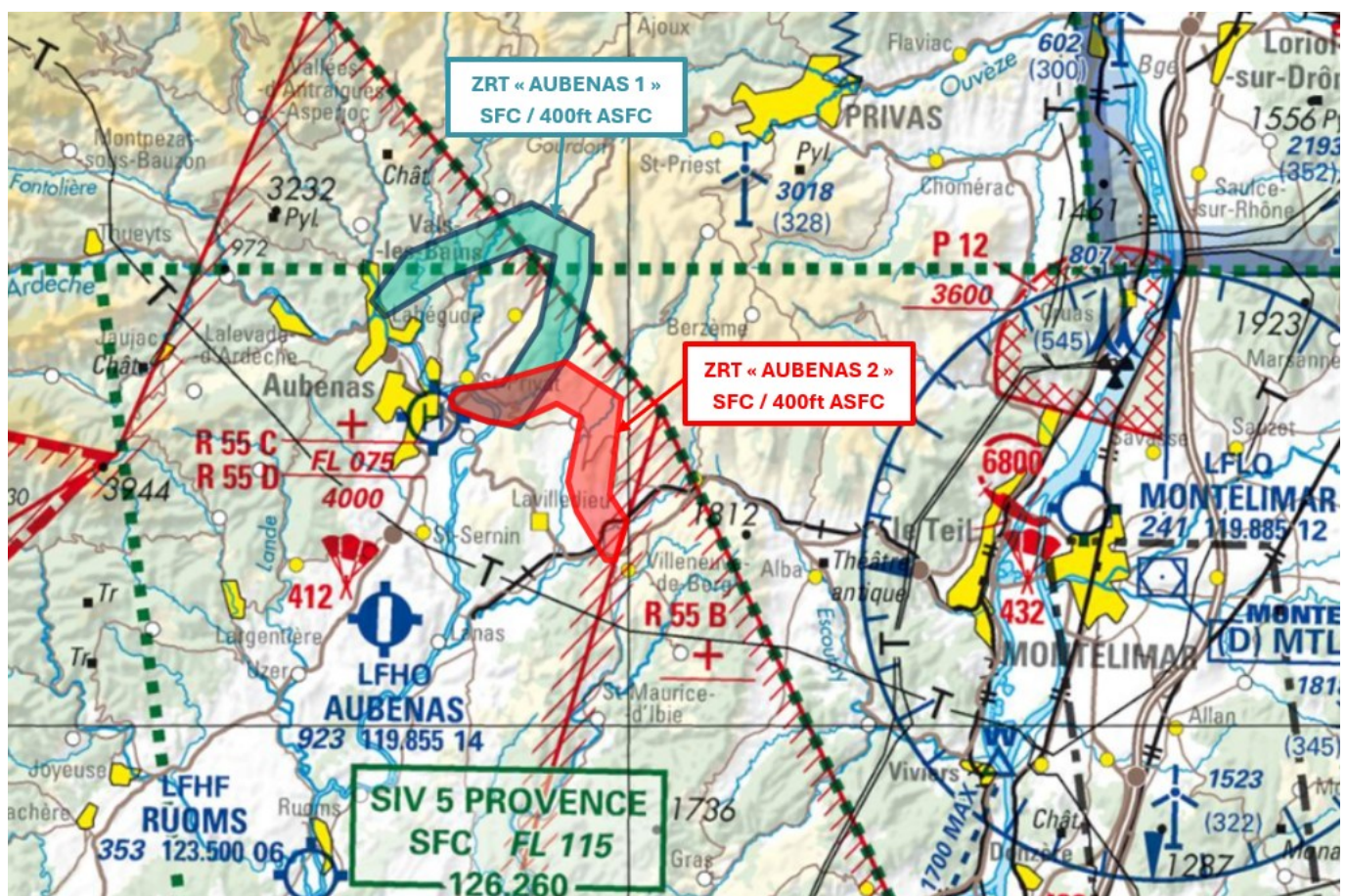


Objet : Création de 2 ZRT au profit de vols d'aéronefs sans équipage à bord, hors vue de jour, dans la région d'Aubenas

En vigueur : Du lundi 18 mai au jeudi 31 décembre 2026

Lieu : FIR : MARSEILLE LFMM

ZRT AUBENAS 1 ET 2



Extrait carte 1/500 000 IGN - Édition 2025

ACTIVITÉ

Vols d'aéronefs sans équipage à bord évoluant hors vue de jour.
 Transport de colis.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

TOUTES LES ZONES

- Du 18 mai 2026 au 31 décembre 2026 de 0700 à 1500 *tous les jours sauf Samedi, Dimanche et jours fériés*
 Activable par NOTAM avec préavis de 48 h - HIV + 1HR

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue du gestionnaire

GESTIONNAIRES

INNOV'ATM

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

Contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour :

- l'aéronef sans équipage à bord mis en œuvre par le gestionnaire,
- les aéronefs accordés par le gestionnaire,
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical, ayant à intervenir dans le cadre de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le gestionnaire.

SERVICES RENDUS

Service d'information de vol et d'alerte rendus par les organismes habituels

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT AUBENAS 1****LIMITES LATÉRALES**

44°37'15" N , 004°24'23" E
 44°37'03" N , 004°24'28" E
 44°36'44" N , 004°25'34" E
 44°36'41" N , 004°26'17" E
 44°37'08" N , 004°27'44" E
 44°36'50" N , 004°28'30" E
 44°35'24" N , 004°28'06" E
 44°34'45" N , 004°28'22" E
 44°33'41" N , 004°29'16" E
 44°33'40" N , 004°29'34" E
 44°34'32" N , 004°29'56" E
 44°35'07" N , 004°29'24" E
 44°37'14" N , 004°29'46" E
 44°38'03" N , 004°28'01" E
 44°37'35" N , 004°25'45" E
 44°37'28" N , 004°24'41" E
 44°37'15" N , 004°24'23" E

LIMITES VERTICALES

SFC / 400 ft ASFC

ZRT AUBENAS 2**LIMITES LATÉRALES**

44°39'25" N , 004°21'54" E
 44°39'04" N , 004°22'21" E
 44°39'55" N , 004°24'19" E
 44°40'37" N , 004°26'52" E
 44°40'24" N , 004°27'40" E
 44°38'51" N , 004°27'12" E
 44°37'34" N , 004°26'01" E
 44°37'27" N , 004°24'30" E
 44°37'01" N , 004°24'23" E
 44°36'48" N , 004°25'17" E
 44°36'36" N , 004°26'32" E
 44°38'24" N , 004°28'17" E
 44°39'55" N , 004°28'49" E
 44°40'52" N , 004°28'51" E
 44°41'35" N , 004°26'56" E
 44°40'28" N , 004°23'00" E
 44°39'25" N , 004°21'54" E

LIMITES VERTICALES

SFC / 400 ft ASFC

ORGANISMES A CONTACTER

INNOV'ATM

Avant et pendant les opérations :

Directeur des opérations : Tél : 06 09 45 42 35

Adjoint au directeur des opérations : Tél : 06 31 30 37 22

En dehors des opérations :

mail : operations@innov-atm.com